



Bulletin municipal

No 6 12 juin 2020



Vous avez de belles photos?
Vous aimeriez faire la page couverture de notre bulletin?
Faites-nous parvenir vos images à : adjointestben@aclcable.ca

Cette photo est une gracieuseté de M. Dan Vachon

NOUVEAUTÉ POUR LES ACÉRICULTEURS



Récupération des tubulures d'érablières dans Les Etchemins

SAVIEZ-VOUS QUE ...

- le remplacement de la tubulure d'une érablière de 4000 entailles produit environ une (1) tonne de plastique, ce qui équivaut au poids d'une voiture moyenne ? On retrouve plus de 1 678 279 d'entailles enregistrées sur le territoire des Etchemins, ce qui représente plusieurs tonnes de tubulures pouvant être récupérées chaque année.
- il est maintenant possible de les recycler entièrement ? Puisqu'il y a près de 600 érablières dans Les Etchemins et dans un souci d'améliorer la gestion des matières résiduelles produites sur son territoire, la MRC des Etchemins est heureuse de mettre en place un projet pilote de récupération des tubulures d'érablières pour la prochaine année.
- la tubulure d'érablière coûte plus cher à enfouir qu'à recycler ?
- il ne faut pas brûler la tubulure ? La fumée provenant de la combustion de ces plastiques est néfaste pour la santé humaine et les résidus restants après la combustion représentent un risque de contamination pour le sol sur lequel poussent les érables à sucre.
- il est interdit d'enfouir de la tubulure sur son terrain privé ? Cela représente aussi un risque de contamination, en plus de faire perdre de la valeur à un terrain, car cette tubulure pourrait être considérée comme un vice caché si elle n'est pas déclarée à la vente du terrain.



Nous comptons sur les acériculteurs pour faire de ce projet un succès. Afin de le réaliser, les écocentres de Sainte-Justine et Saint-Prospère acceptent les tubulures provenant des treize (13) municipalités.

Les tubulures devront être débarrassées des broches, collets ou autres (pièces métalliques) pour pouvoir être déposées dans un des écocentres. Il n'est cependant pas nécessaire de retirer les raccords et les chalumeaux de la tubulure.

Les tubulures récupérées seront par la suite réacheminées à un centre de récupération pour leur donner une seconde vie. Les tubulures deviendront des drains agricoles, des contenants en plastique, des accessoires pour les jeux dans les parcs, des tuteurs pour les arbres, etc.

Le succès de ce projet repose sur les producteurs de produits d'érable. Les retombées de celui-ci ne peuvent être que bénéfiques à la lutte contre les changements climatiques.

Pour information, contactez la MRC des Etchemins au 418-625-9000 poste 2229.

Le conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité vous souhaitent de passer un bel été!



Lac-Étchemin, 3 juin 2020

Trois expositions saisissantes au Moulin La Lorraine de Lac-Étchemin



Une vue de l'exposition «Les corps réinventés» de Paul Duval

Après plusieurs semaines d'inactivité, le Moulin La Lorraine est très heureux d'annoncer sa réouverture prochaine et invite le public à revenir profiter de l'ensemble des expériences culturelles qui y sont offertes, que ce soit pour visiter les expositions, la meunerie ou se promener dans le jardin et le sous-bois poétique. C'est donc à compter du 20 juin à 12h que les portes ouvriront sur trois artistes aux créations remarquables et leurs expositions saisissantes qui ont en commun une même trame invisible : l'être et les émotions humaines.

À la Salle Pierre-Beaudoin, l'exposition «Les corps réinventés» du sculpteur beauceron Paul Duval met en scène une galerie de personnages graciles réalisés en papier mâché et de dimensions variables, dont un de 7 pieds de hauteur. Ces êtres silencieux semblent réfléchir, discuter, s'étudier ou nous observer. Par sa présence expressive, cette singulière communauté interpelle le visiteur en lui renvoyant l'image de ses propres rapports aux autres.



Œuvres de Rosalie Gamache

À la Salle des Courroies, on découvre une série de portraits doubles créés par Rosalie Gamache, sous le titre «Costume». Peints à l'huile dans la pure tradition académique, les œuvres sont réalisées sur du papier calque de polyester, un matériau qui n'a pourtant rien de classique! L'artiste exploite ce support translucide pour créer des portraits psychologiques d'individus aux identités et expressions de genre ambiguës ou hors norme... un thème résolument contemporain traité avec justesse et virtuosité.



Une vue de l'exposition de Pierrette Comeau

Dans le Hall du Moulin, l'artiste Pierrette Comeau a installé «Les maisons vivantes», une exposition à saveur poétique qui prête un sens émotif à l'habitat. Dès le premier coup d'oeil, le visiteur est séduit par les harmonies de couleurs, l'équilibre et le dynamisme des créations. La maison lui apparaît ensuite comme un être sensible, avec des sentiments et une âme. Pierrette Comeau illustre avec éloquence un thème intime et universel.

Le Moulin La Lorraine tient à rassurer la population et précise que toutes les mesures nécessaires ont été mise en place pour offrir aux visiteurs une expérience des plus agréables et tout-à-fait sécuritaire malgré le contexte de la Covid-19.

Le Moulin accueillera les visiteurs les 20 et 21 juin de 12h à 15h30. À partir du 24 juin, les visites seront de 10h à 16h30 du mercredi au dimanche inclusivement. L'admission demeure 6\$ et le paiement sans contact est privilégié. Quant au jardin, l'accès est gratuit du mercredi au dimanche.

Circuit touristique au pays de Maggie!!!

Le circuit touristique au pays de Maggy a été fait d'après l'œuvre de Daniel Lessard, originaire de St-Benjamin.

Ce circuit touristique vous permettra de vous rendre aux sites suivants :

- ◆ Le-Lac-à-Busque
- ◆ Le magasin général
- ◆ La maison à Philémon
- ◆ Le lieu du puits
- ◆ La maison des Miller
- ◆ La roue
- ◆ Auberge Manoir Taylor
- ◆ Église Saint-Paul-de-Cumberland

Invités vos amis et votre famille à découvrir notre coin de pays!!!

De la nouveauté au bureau municipal !!!!

La municipalité a le plaisir d'accueillir une nouvelle employée au sein de son équipe.

Madame Luce Beaudoin occupe le poste d'adjointe administrative depuis le 1er juin 2020. Elle possède plus de 30 années d'expérience en administration.

Lorsque vous appellerez à la municipalité ou si vous passez au bureau, n'hésitez pas à lui souhaiter la bienvenue!

Information

Câble d'acier en guise de clôture ou de barrière :

Les propriétaires de terrain ayant des câbles d'acier en guise de clôture ou de barrière devraient y attacher au moins un fanion ou un drapeau plutôt que de simples rubans de couleur afin de réduire les risques d'accident que représente l'installation d'une clôture de ce type.

Merci à la population de leur collaboration sur le respect de la réglementation et en cas de doute sur certaines règles, mieux vaut prendre vos informations à l'endroit approprié, soit à la municipalité. Bonne saison estivale à tous!!

Fermeture Bureau municipal

Nous désirons vous informer que le bureau municipal sera fermé les dates suivantes :

- Mercredi le 24 juin 2020, Fête de la Saint-Jean-Baptiste
- Jeudi le 2 juillet 2020, Fête du Canada
- Du lundi 20 juillet au 31 juillet 2020 (les 2 semaines de la construction)

Vous avez besoin d'aide pour vos menus travaux ?

Les jeunes de *La Relève s'en Mêle* sont là pour vous!

Services offerts :

- Tonte de pelouse
- Désherbage
- Soins aux animaux
- Aide aux travaux intérieurs et extérieurs de toutes sortes
- Etc.
- Travaux de ferme
- Cueillette de petits fruits
- Cordage de bois



La Relève s'en Mêle est un projet du Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins qui regroupe des jeunes provenant de la MRC des Etchemins qui offrent leurs services pour la réalisation de divers petits travaux à la population de la MRC. Pour avoir accès aux services des jeunes, contactez Élodie Bilodeau au 418-625-2533 poste 224 ou par courriel à co@cjeetchemins.ca

Séance du conseil municipal

Nous tenons à vous informer que les séances du conseil municipal seront tenues à huis clos, et ce, pour une période indéterminée. Les séances du conseil reviendront à la normale lorsque le gouvernement nous en donnera l'autorisation.

Nous vous remercions de votre compréhension!

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION OU INSTALLATION DE PISCINE

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de permis sur le site internet de la municipalité dans l'onglet Résidents / Urbanisme et demande de permis.

Le bureau municipal sera fermé du 20 au 31 juillet, alors ne soyez pas à la dernière minute pour faire votre demande!



CARTE D'AFFAIRES PUBLICITÉ BULLETIN

Nous sommes à la recherche d'entreprises qui désirent afficher une carte d'affaires dans le bulletin municipal.

Nous vous offrons une publicité à faible coût et une visibilité à travers toute la municipalité.

Voici les coûts mensuels :

- Page complète : 75 \$
- 1/2 page : 50 \$
- 1/4 page : 25 \$

Le coût annuel pour une carte d'affaire (page 7 du bulletin, durée d'un an) : 150 \$

URBANISME

Le rôle du service d'urbanisme est de planifier et de gérer l'aménagement du territoire. Le but est d'assurer l'organisation et l'utilisation efficace du milieu et de répondre aux besoins de la collectivité. Il voit à l'application des règlements d'urbanisme, à l'émission des permis de construction, de rénovation et des certificats d'autorisation.

LES PERMIS

Vous pouvez contacter Monsieur Gabriel Gosselin, inspecteur municipal qui est disponible le mardi et le jeudi au bureau municipal au (418) 594-8156.

Avant d'investir dans la réalisation de travaux, il est nécessaire comme dans toutes les municipalités du Québec de consulter le service d'urbanisme. Cette démarche simple permet d'entreprendre correctement tout projet de construction ou de rénovation et d'informer le citoyen sur la nécessité ou non d'obtenir un permis.

Que ce soit pour la construction d'une résidence, d'un commerce, la rénovation, la pose d'une clôture, l'installation d'une piscine, l'installation d'un spa, des travaux d'excavation, l'implantation d'un cabanon, il y a des normes réglementaires à respecter en plus de répondre au principe d'équité envers la collectivité.

Il est à noter que certains permis et/ou certificats peuvent exiger des documents précis entraînant des délais supplémentaires avant l'obtention de l'émission de son permis et que par conséquent, il est recommandé de planifier à l'avance ces types de projets. **La Municipalité dispose de 30 jours** pour compléter votre demande lorsqu'elle est complète. Vous êtes autorisé à entreprendre les travaux seulement lorsque vous avez votre permis en main.

CONNAISSEZ-VOUS LA BERCE DU CAUCASE ?



Attention à la berce du Caucase!
Signalez sa présence pour limiter le danger

Connaissez-vous la berce du Caucase? Cette plante exotique envahissante représente un véritable danger pour la santé publique. Les toxines contenues dans sa sève s'activent sous les rayons UV et causent de sévères blessures s'apparentant à une brûlure au 3^e degré. D'où l'importance d'éradiquer cette plante! Pour y arriver, (nom de l'OBV) compte sur votre vigilance pour signaler sa présence. Notre équipe se charge par la suite d'aller arracher la berce du Caucase, et ce, gratuitement.

Comment reconnaître la berce du Caucase?

Trois éléments permettent d'identifier la berce du Caucase :

1. Les feuilles : Elles sont profondément découpées et légèrement dentelées. En dessous, elle est lisse ou légèrement écaillée.
2. La tige : Elle est creuse, cannelée et rigide, pouvant atteindre jusqu'à 10 cm de diamètre. Elle est généralement couverte de taches pourpres éparées et de poils blancs rudes.
3. Les fleurs : Elles apparaissent dès juin. Blanches, ces fleurs poussent en ombelle dont le diamètre peut dépasser les 50 cm.

Comment la signaler?

Pour la signaler, rien de plus simple! Notez l'emplacement de la berce du Caucase le plus précisément possible et prenez quelques photos. Après quoi, vous pouvez remplir le formulaire disponible sur www.byebyeberceducause.com ou appeler la ligne Berce au 581 224-6671.

Merci de nous aider à arrêter l'invasion!

À propos de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches

L'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches vise à contrôler et éradiquer cette plante exotique envahissante dangereuse pour la santé humaine et l'environnement. Ce projet de 3 ans financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet aux 9 organismes de bassins versants de la région de lutter activement contre la berce du Caucase grâce à leurs efforts concertés. Il s'agit d'une initiative des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches alors que le projet est coordonné par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).



Bye bye berce du Caucase, un projet des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches
www.byebyeberceducause.com

Comité de bassin de la rivière Chaudière
1442, rte Président-Kennedy, bur. 140, Scott (Québec) G0S 3G0
418 389-0476 | cobaric@cobaric.qc.ca | www.cobaric.qc.ca

PERMIS OBLIGATOIRE—FEU À CIEL OUVERT

Si vous désirez faire un feu à ciel ouvert, vous devez faire une demande de permis au service incendie à M. Laurier Poulin, au (418) 594-5788.

Le permis est délivré si :

- La demande est complète et respecte toutes les conditions énumérées dans le règlement sur la prévention incendie;
- Aucun avis d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert dans le secteur visé est émis par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)
- L'indice d'inflammabilité et la vitesse des vents permettent de faire un feu en plein air.

La maltraitance chez les personnes âgées

C'est inacceptable, agissons!



La crise que nous vivons actuellement crée un terrain fertile pour l'apparition de situations de maltraitance envers les aînés. Dans ce contexte, il s'avère important de prendre soins les uns des autres. En tant que proche, ami, voisin, membre de la famille, vous pouvez agir et faire la différence pour faire cesser une situation de maltraitance.

1 Garder l'œil ouvert : Être sensible aux signes et aux indices à observer et être à l'écoute.

Quelques indices à observer. La personne aînée :

- Présente des blessures;
- Présente de l'anxiété;
- S'isole;
- Se plaint de malaise;
- N'a pas suffisamment d'argent pour ses besoins essentiels;
- A des changements dans ses comportements ou ses habitudes.

2 Aborder le sujet : En parler ouvertement avec la personne sans la brusquer, attendre le bon moment (sécurité et respect), valider et vérifier vos inquiétudes auprès de la personne.

Exemples de questions à poser :

- Comment ça va?
- Je m'inquiète pour vous?
- Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous rend mal à l'aise?

Attention : Vérifiez vos inquiétudes auprès de la personne ou auprès d'un intervenant pour ne pas tirer de conclusions hâtives.

3 Demeurer ouvert : Être à l'écoute sans jugement, maintenir le contact et respecter le rythme de la personne. Croire la personne si elle se confie à vous et l'accompagner vers les services si elle le souhaite.

Exemples d'actions à poser :

- Demander si la personne accepte d'en parler à une personne de confiance, son médecin, un prêtre, un ami, etc.;
- Proposer d'accompagner la personne vers les services locaux (organisme de défense des droits des aînés, travailleur de milieu, etc.);
- Laisser un numéro de référence (Info-Social 811 ou la Ligne Aide Abus Aînés);
- Lui mentionner que vous êtes disponible à n'importe quel moment.

Besoin d'aide?



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

www.cisssca.com

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

PAPA, MAMAN,
C'est le temps
de m'inscrire!!

Maternelle
4 ans ou
Passe-Partout
avec
mon enfant

Quand?
« Avant l'entrée
scolaire 2020 »

Comment?
En écrivant à
passe-partout@csbe.qc.ca

MAI 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 	2 	3	4	5	6
7	8	9  	10	11	12	13
14	15	16 	17	18	19	20
21	22	23  	24 <i>Fête de la St-Jean-Baptiste</i>	25	26	27
28	29	30 				

Date des séances du Conseil 2020: 13 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 10 août, 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

Les séances débutent à 18 h 30 à la salle du conseil au 440, avenue du Collège.



Recyclage



Ordures

Bibliothèque:

Mercredi: 12 h 30 à 14 h

Jeudi: 18 h 15 à 20 h 00



Fermée pour une durée indéterminée

Séance du Conseil:

1er lundi du mois

(sauf exceptions)



La séance se déroule à huis clos, et ce, pour une période indéterminée.

NUMÉROS UTILES

Ambulance-Incendie-Police	911	Hôpital St-Georges	418 228-2031
Âge d'Or	418 594-8189	Nouvel Essor	418 383-5252
Bibliothèque	418 594-6068	Répertoire ressources communautaires	211
Bureau Municipal	418 594-8156	Taxi collectif des Etchemins	418 227-2626
Bureau de poste	418 594-1212	CEPS Beauce-Etchemin	418 228-0001
CLSC des Etchemins	418 625-8001	Parent'aime	418 625-2223
CLSC St-Prosper	418 594-8282	Proches aidants	418 594-8282
Coop de solidarité à domicile	418 625-4500	Ressourcerie Bellechasse	418 642-5627
Cuisines collectives	418 625-4112	Groupe Espérance Cancer	418 227-1607
École la Tourterelle 3100	418 228-5541	Info-Santé	811
Tony Demers (Recyclage)	418 313-1440		